



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian – Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		F. VILLAND	X
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		JJ. BAZIN	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE			X
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

191-2022 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE NOIRE SUR LE PARC D'ACTIVITES ALPESPACE : PROCEDURE INFRUCTUEUSE

Rapporteur : Jean-François DUC

Par délibération du 23/09/2021, le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur le principe de la délégation de service public comme mode de gestion du réseau de fibre optique noire propriété de la Communauté de communes.

La Communauté de communes a engagé la procédure de délégation du service public pour la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique noire sur le Parc d'activités Alpespace, pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2023, en procédant à une publicité. Les prestations spécifiées ont fait l'objet de l'envoi d'un avis de publicité, en date du 24/06/2022, dans les journaux et sites de dématérialisation suivants :

- BOAMP
- JOUE
- Plateforme de dématérialisation : Marchés Sécurisés.

La date limite de réception des candidatures et des offres était fixée au 09/08/2022 à 12h00.

L'entreprise suivante a fait acte de candidature :

- COVAGE INFRA.

Dans sa séance du 08/09/2022, la Commission DSP, après lecture du rapport d'analyse des candidatures et des offres, a constaté qu'elle réunissait les garanties professionnelles, financières et était apte à assurer la continuité du service public, et par conséquent qu'elle était recevable et régulière. A la suite de son analyse, la Commission DSP a émis un avis au terme duquel elle recommandait à Madame la Présidente de négocier avec la société soumissionnaire.

Une demande de production d'une offre financière rectificative a été envoyée au candidat le 24/09/2022 et un tour de négociation s'est déroulé le jeudi 06/10/2022. Des compléments ont été demandés le 10/10/2022, avec remise d'une offre finale au plus tard le 18/10/2022 à 18h00.

La société COVAGE INFRA a informé la Communauté de communes, par courriel du mardi 18 octobre 2022 à 17 h 47, comportant en pièce jointe un courrier de la société COVAGE, représentée par sa holding Altitude Infrastructure, en la personne de son Président David ELFASSY, que, suite à sa première offre, elle ne remettra pas une seconde offre.

Suite à une demande de la Communauté de communes à la société COVAGE INFRA de clarifier sa position, celle-ci a confirmé, par un courrier en date du 7 novembre 2022, qu'elle abandonnait la procédure et qu'elle retirait par conséquent sa première offre.

Considérant qu'il n'y a plus de candidat à la délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique noire sur le Parc d'activités Alpespace, la procédure devient infructueuse et doit être classée sans suite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DECLARE** infructueuse la procédure de délégation du service public pour la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique noire sur le Parc d'activités Alpespace et procéder à son classement sans suite.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

Le premier Vice-Président,



Jean-François DUC